



Mercredi 10 septembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Ville signe la Convention territoriale globale avec la CAF pour renforcer son action en matière d'éducation

Ce mercredi 10 décembre, La Ville de Nîmes franchit une étape majeure avec la signature de sa première Convention territoriale globale (CTG), un dispositif partenarial porté par la CAF et la collectivité pour renforcer la cohérence des politiques sociales et éducatives sur le territoire.

Une dynamique collective et innovante

Au-delà de l'évolution administrative, cette convention territoriale globale permet la mise en réseau de plusieurs directions municipales et de plus de 430 acteurs associatifs, aboutissant à l'écriture du Projet Social de Territoire et à la mise en place d'une gouvernance partagée.

Le déploiement d'outils innovants tels que la plateforme dédiée aux professionnels et l'observatoire social, actuellement en phase expérimentale, pour structurer et consolider les actions à venir.

Des avancées concrètes en matière de politique éducative

La Ville s'est fortement mobilisée autour de plusieurs axes :

- Petite Enfance et Parentalité : actualisation des projets des crèches municipales, renfort de la coordination santé avec une nouvelle coordinatrice, développement des actions de prévention et de soutien à la parentalité.
- Numérique : harmonisation des outils pour simplifier les démarches en ligne et améliorer la cohérence des tarifications.
- Inclusion : création d'un comité de suivi, lancement du Pôle Inclusif d'Éducation et d'Animation Marie Curie, expérimentation d'un contrat mutualisé Ville-Éducation Nationale pour les AESH-API.
- Dispositifs éducatifs : remobilisation des acteurs des ACM pour préparer le nouveau Projet Éducatif Local, réengagement dans le label Cité Éducative.

Des engagements ambitieux pour 2026-2030

La CTG fixe des objectifs stratégiques pour les années à venir :

- Déploiement du Service Public de la Petite Enfance (SPPE) - renforcer et diversifier l'offre d'accueil, soutenir la parentalité, favoriser la mixité sociale et l'attractivité du territoire.
- Politique publique de l'enfance : développer les compétences psycho-sociales, améliorer l'articulation des temps de l'enfant, renforcer la transversalité entre acteurs éducatifs, viser l'inclusion des plus de 16 ans.

Ces engagements viennent consolider les actions existantes pour offrir aux Nîmois des services éducatifs et sociaux plus qualitatifs.